Ruhengeri

10 décembre 1938

249/D/C.3

TRANSLIS à Monsieur le Greffier prés du Tribunal de lère Instance à Usumbura l'eri ginal de la netification de saisie=arret au tiers saisiR.C.2574 suite à sa lettre nº 578 du 2.I2.38, dûment signé pour reçu cepie..

L'Huissier, TRATSAERT, R

3 s

Dénonciation saisie arrêt assignation AFMED ISSAK.



GREFFE DU TRIBUNAL DE le INSTANCE

Dist

## TERRITOIRES DU RUANDA - URUNDI

Nº 578/R.C.2574.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au nº

7 ANNEXES.

OBJET:

Dénonciation saisie\_arrêt\_ assignation: AHMED ISSAK.\_ Usumtura , le 2 Decembre I 38.

Monsieur l'Huistier,

J'ai l'honneur de vous laire parvenir ci\_
joint un exploit de dénonciation à la partie saisie de la
saisie\_arrêt avec assignation en paiement et en validité
en vous prient de vouloir bien le signifier le plus tôt
possible et de me retourner les originaux dûment remplis
et signés.

Le Grellier, H. VAH BOSSUYT,

A Monsieur l'Huissier

à et de

RUFENGERI.